

	Nom	Fonction	Date et Signature
Rédaction	BRACONNIER A. DUMANS V. CORNET C.	IDE MAR MAR	
Validation de l'expert	LE GUEN M.	MEDECIN	
Approbation	SAINT MARC T.	CADRE SUP	

1. DOMAINE ET CONDITIONS D'APPLICATION

Cette procédure concerne :

Professionnel concerné : Médecin Infirmier Aide-soignant

2. DESCRIPTIONS

a) Indications

Antithrombotique, c'est une héparine non fractionnée. Ce médicament empêche la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins. Son action est immédiate.

Il est utilisé dans le traitement préventif des accidents thromboemboliques artériels chez certaines personnes, dans le traitement des thromboses veineuses ou artérielles et dans le traitement initial du syndrome coronarien aigu et de l'infarctus du myocarde.

b) Protocole

Ampoule 25000Ui/5mL

Héparine : Mettre le dosage pour 6h dans une seringue de **36mL de sérum physiologique sur 6h, Vitesse 6mL/h**

L'héparine doit passer seule sur une voie périphérique ou sur un prolongateur 3 valves (pieuvre).

Surveillance : **anti Xa 4H après le début de la perfusion**

Anticoagulation efficace : 0,3 à 0,5 UI /ml

c) Contre-indications et précaution d'emplois

Allergie ou thrombopénie lors d'une précédente utilisation de ce médicament
Hémophilie et maladies apparentées